

## Les Amis du Château Seignorial et du Patrimoine Villemomblois.

Site Internet : <http://amischateau.free.fr>

Adresse Internet : [amisduchateau@orange.fr](mailto:amisduchateau@orange.fr)

D<sup>r</sup> de la publication : Yves Dinet

En cette **année 2018**, il nous est possible de nous remémorer le centenaire de l'année 1918 et le cinquantième de l'année 1968. Nous allons contribuer avec les associations d'anciens combattants à préparer pour les jeunes et les adultes une rétrospective de la Grande Guerre. Ce ne sera pas de même grandeur que celle que notre association avait pu découvrir, lors d'une sortie à Meaux, au Musée de la Grande Guerre, mais nous essaierons de présenter comment les villemomblois y ont été impliqués. Ci-après, nous vous présentons deux photos de jeunes conscrits que l'un de nous a retrouvés.

Pour Mai 1968, de nombreuses rétrospectives ont commencé à être retransmises dans la presse et à la télévision. Il n'y avait pas que le Quartier Latin et les grandes villes qui étaient secoués par le mouvement. A Villemomble le Lycée Clémenceau a participé au mouvement et nous commentons 2 images que nous avons pu recueillir.

Alors que l'ancienne caserne des pompiers, rue Huraut, va être démolie, nous en profitons pour vous rappeler la présence des sapeurs-pompiers dans notre ville depuis 1830.

Dans cette Gazette, nous vous informons sur le remplacement dans le Cimetière ancien, de la Croix en haut de l'allée centrale.

Bonne lecture.

### En 1914 ceux qui débutent cette Grande Guerre: des conscrits.



Images en studio et devant la porte de la mairie de Villemomble. Que sont-ils devenus ?



### Remplacement de la Croix du cimetière ancien

En haut de l'allée du cimetière ancien, la croix fabriquée par le ferronnier Villemomblois Zacharie Chaumusard en 1840 avait été démontée en 1940 pour être fondue.

Nous avons pu retrouver une croix sauvegardée par une association de province, la prendre en charge depuis la Normandie et la mettre à la disposition de la commune pour être reposée sur le socle qui avait mal vieilli après 178 années...



## Les pompiers de Villemomble jadis

Jusqu'à la création de la compagnie de Sapeurs-pompiers vers 1830, notre petit village blotti au pied de ses châteaux n'avait que quelques feux (maisons) et au début du XIXe siècle (1801) parmi les fléaux qui frappaient le petit monde des paysans et des châtelains, il y avait l'incendie. La cause première était la foudre s'abattant sur les toits de chaume. Il arrivait aussi que par négligence un charretier, ayant allumé un feu, les étincelles se communiquent aux meules voisines. De toute façon le feu trouvait nombre de combustibles dans les bois environnants, la paille et le chaume. Heureusement, de nombreuses sources sourdaient sur le territoire pour se déverser dans la rivière et les nombreuses mares. Le tocsin sonnait à toute volée et femmes et hommes accouraient avec des seaux, des quatre coins du village. Si cela n'était pas trop tard ils faisaient sortir le bétail, évacuaient quelques meubles puis s'écartaient pour regarder se consumer leurs maisons avec tout le mobilier et les denrées qu'elles contenaient.

La population n'atteignait qu'à peine 420 habitants en 1801, 1000 à la veille de la guerre de 1870 et 5000 au tournant du siècle.

Jusqu'au mitan du XXe siècle, Villemomble a disposé d'un corps de Sapeur-pompiers.

A l'heure actuelle, la brigade des pompiers de Paris est installée 1 rue des Haies (à l'entrée de Villemomble, à côté du cimetière nouveau)

Lorsque la commune fit construire en 1848 une mairie-école moderne au coin du chemin de Neuilly et de la Grande Rue, parmi les locaux une salle fut destinée aux pompiers volontaires et à l'entrepôt de leur matériel de secours qui se composait de deux pompes et d'un appareil à feu de cave qui seront remisés à cet endroit jusqu'en 1904. La compagnie comprenait 1 sous-lieutenant, 2 sergents et 20 hommes. Les pompiers étaient exonérés de contributions.

Après 1870 une somme fut inscrite au budget pour la solde des tambours et clairons. Il est intéressant de noter qu'en 1896 la commune votait : (extrait des délibérations du conseil municipal) - Solde des tambours et clairons : 100 francs - Assurance ou secours et pensions en faveur des Sapeurs-pompiers blessés, de leurs veuves ou de leurs enfants : 100 francs - Habillement et équipement : 150 francs - Rachat de la prestation individuelle des pompiers : 78 francs - Entretien des pompes et accessoires : 56,36 francs.

Au siècle suivant notre cité dispose (1904) d'un corps de Sapeurs-pompiers comprenant une trentaine d'hommes. Ce dernier est alors cantonné rue Huraut où il dispose d'une belle et vaste remise de pompes à incendie (architecte Brocard). Sur son fronton est inscrit « Sapeurs-pompiers ».



La Remise des pompes à incendie. Les Bennes, Rouleau compresseur, Arroseuse

Tous les employés municipaux en état d'être enrôlés, le sont obligatoirement afin que l'on ait toujours sur place un effectif suffisant en cas de sinistre. L'appel dans ce dernier cas est fait par la sirène de la mairie (1) (Place de la Mairie aujourd'hui place Emile Ducatte), qui se trouve elle-même reliée par un fil téléphonique au domicile du Lieutenant-Commandant. Dans les années 30, le Lieutenant-Commandant est Paul Brisset (Ex sergent aux Sapeurs-pompiers de Paris, où il servit pendant seize ans).

Les Sapeurs-pompiers reçoivent des primes et indemnités pour service incendie : 5frs50 de l'heure et 7frs50 l'heure de nuit. Il est accordé aux Sapeurs deux tenues, une de feu, l'autre de ville.



Avenue du Raincy (1901)

à l'angle de la rue des écoles: le Portique d'entraînement

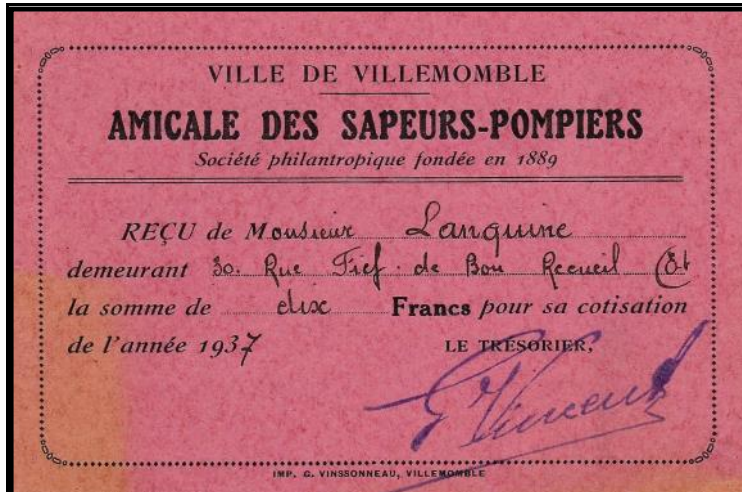


Au pied du portique (1912)

La 2ème section des Sapeurs Pompiers de Villemomble



## Les pompiers de Villemomble jadis (suite)



Deux sociétés : **L'Amicale et la Mutuelle** s'intéressent spécialement au corps des Sapeurs-pompiers.

**La première** a pour but : 1°- Permettre aux Sapeurs-pompiers de développer leur instruction professionnelle (participation à des manœuvres régionales, concours de pompes, etc....) , 2°- Resserrer les liens de camaraderie entre eux, 3°- Venir en aide aux membres du Corps, malades ou infirmes, par des versements à la société de secours Mutuel,- 4°- Allouer des ratifications aux Sapeurs qui se sont particulièrement distingués au cours des sinistres.

**La seconde** appelée « **Société de secours mutuels et de retraite des Sapeurs-pompiers** » dont le siège se trouve à la mairie , a pour but : 1°- Donner les soins du médecin et les médicaments aux membres participants atteints de blessure ou de maladie, 2°- Payer une indemnité pendant la durée de leur maladie, 3°- Allouer des secours à la veuve ou aux orphelins d'un membre participant ou pensionné décédé, 4°- Pourvoir aux funérailles des membres participants ou pensionnés, 5°- Donner des secours temporaires aux sociétaires participants devenus incurables ou infirmes par suite de maladies ou d'accidents avant l'époque fixée pour obtenir une pension de retraite, 6°- Constituer une caisse de pension de retraite et allouer des secours annuels renouvelables.

Ces sociétés ne sont pas avares de banquets et participent à de nombreuses manifestations. Ainsi le 4 décembre, on célèbre Sainte Barbe, patronne des pompiers, avec faste. Après un défilé dans les rues de la commune, la journée se termine par un bal. C'était souvent la nuit des fredaines sur l'air des lampions. Ce 4 décembre était un jour de liesse et l'on s'y préparait longtemps à l'avance, au bal des pompiers !

(1) - Aujourd'hui Château Seigneurial

Sources - Actes municipaux

G. Martignon - Les Associations de Villemomble d'hier et d'aujourd'hui

Photos : Collection particulière de Jean-Pierre Stanislas

**Guy Martignon**

Images prises depuis la grande rue : Rue Huraut ( Maire de Villemomble de 1902 à 1911 )



1920



2018



Ex caserne des pompiers  
Avec avis de démolition.

**Mai 1968 - Le drapeau rouge flotte sur le lycée Clemenceau !**

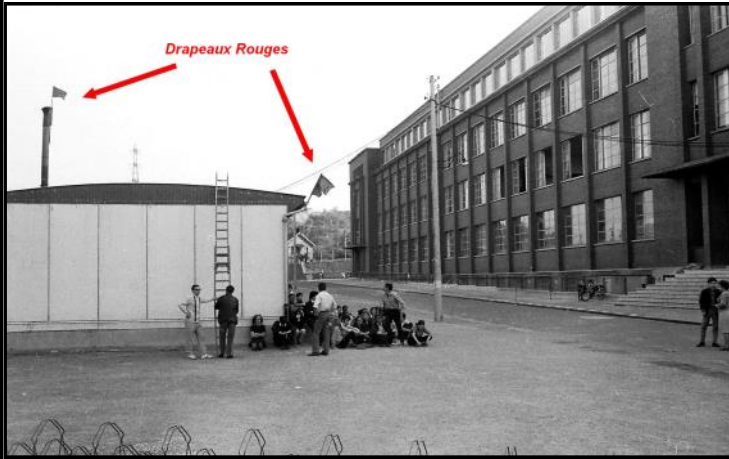
« Laissons la peur du rouge aux bêtes à cornes ». Ce slogan crié par quelques potaches du lycée Clemenceau, jeunes étudiants nés de parents ivres de consommer après les années sombres des guerres passées, ne peut perdurer dans la tranquille cité villemombloise.

Que le drapeau rouge flotte au-dessus du lycée Clemenceau rebaptisé, lycée Karl Marx, en ce joli mois de mai 1968, est une offense aux fidèles du général de Gaulle, président de la Nation. Le Député-Maire, Robert Calmèjane, fait alors décrocher cet étendard qui représente à cette époque le bolchevisme triomphant.

En mai 1968, les pays communistes « s'entendent mieux à faire croître les archipels concentrationnaires que le blé, à produire des cadavres que des biens de consommation ». (Alexandre Soljenitsyne)

Guy Martignon

( Nous remercions le photographe Ccalmé, de nous avoir remis ces photos inédites. )

**Ecrivains ayant vécu à Villemomble (suite)****Hervé-Bazin (1911 - 1996)**

Jean-Pierre Hervé-Bazin est le petit neveu de l'académicien René Bazin. Il est né à Angers le 13 avril 1911. Enfant, il se heurte à sa mère (La Folcoche des romans) et adolescent il fugue et s'enfuit de la maison familiale. Après un grave accident il passe un long séjour dans une maison de santé. Durant une quinzaine d'années il multipliera les petits boulots avant de se consacrer à l'écriture et devenir l'un des plus importants romanciers de son siècle.

Il va s'établir dans plusieurs cités de banlieue, Chelles, Gagny, Villemomble (5 allée de la Prévoyance). En 1946 il fonde une revue littéraire « La Coquille » où sera publié le futur académicien Goncourt, Robert Sabatier. L'année suivante son premier recueil de poèmes « Jour » reçoit le prix Apollinaire.

En 1948 paraît « **Vipère au poing** ». Le succès est immédiat, suivront : « **La Tête contre les murs** » (1949) « **La mort du petit cheval** » (1950), « **Lève-toi et marche** » (1952), « **Au nom du fils** » (1960).

L'un des romanciers français les plus lus, Hervé-Bazin est Président de l'Académie Goncourt de 1973 à sa mort le 17 avril 1996 à Angers.

Hervé-Bazin a eu une famille recomposée de 7 enfants !

*Ci-Contre photo de Hervé Bazin et de sa femme en 1967*



PRESENTATION DU DERNIER LIVRE D'HERVÉ BAZIN, LE MATRIMONIE!

PARIS. LE NOUVEAU LIVRE D'HERVÉ BAZIN 'LE MATRIMONIE' PARU AUX ÉDITIONS DU SEUIL A ÉTÉ PRÉSENTÉ AU COURS D'UN COCKTAIL DANS UN GRAND HOTEL DE LA RIVE GAUCHE.

NIM. M. HERVÉ BAZIN, AU COURS DE LA PRÉSENTATION AVEC MADAME HERVÉ BAZIN.  
90.309 AFP PHOTO 3/11/67

Si vous souhaitez soutenir notre action, participer à notre commission ou nous aider à acheter des archives, rejoignez l'association  
« **LES AMIS DU CHATEAU SEIGNEURIAL DE VILLEMOMBLE ET DU PATRIMOINE VILLEMOMBLOIS** »

**EN ADHÉRANT** : Le montant de l'adhésion est de 15 € pour 2018

Chèque à l'ordre des "Amis du Château Seigneurial de Villemomble" BP 34 93250 Villemomble